

Dijon : élection de miss diversité Dijon Métropole !

écrit par Christine Tasin | 31 octobre 2018



Voilà, ça vient de Dijon. Qui s'en étonnera si on se souvient du fameux barbecue halal organisé en 2010 par son maire socialiste Rebsamen qui a récidivé en 2016...

<http://resistancerepublicaine.com/2016/06/10/a-dijon-rebsamen-persiste-a-offrir-des-repas-halal-aux-musulmans/>

Miss France... On en pense ce que l'on veut. Je trouve quant à moi infamant ce défilé en maillot de bain et paillettes qui évoque les prix décernés à la plus belle vache à la foire aux bestiaux, mais là l'est pas le problème.

Non contents de pouvoir élire une miss France noire ou maghrébine, puisque les statuts et règlements le permettent, voici un concours dont on exclut, une fois de plus, les Françaises d'origine, les Blanches.

Vous avez dit discrimination ?

Allez organiser un concours de miss machin réservé aux Blanches, vous allez vous faire laminer dans les medias et vous retrouver au tribunal.

Il n'y en a plus que pour eux. Au mépris de la loi, de notre

Constitution.

Mais finalement j'en suis ravie. Plus il y aura des horreurs comme celles-ci plus le peuple ouvrira les yeux et plus nous aurons de chances de récupérer notre pays, notre civilisation, et de sauver les nôtres.

Samedi 3 novembre, les associations Miss & Mister diversité culturelle Dijon Métropole et Vivre ensemble à Dijon Métropole la diversité culturelle et la fraternité, avec le soutien de la Ville de Dijon, organisent la finale de la première édition de l'élection Miss Diversité Dijon Métropole. Claire Tomaselli, adjointe, en charge du sport, en sera la marraine.

Les quatorze candidates, âgées de 17 à 25 ans, vivent toutes dans la métropole dijonnaise.

Cinq passages artistiques sont prévus autour d'un voyage culinaire sur le thème de la diversité.

La soirée se terminera par un défilé en robe de soirée moderne.

<https://www.bienpublic.com/edition-dijon-ville/2018/10/29/election-miss-diversite-dijon-metropole-quatorze-candidates-pour-une-couronne>